

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2423

présenté par

Mme Sage, Mme Sanquer, Mme Auconie, M. Herth, M. Ledoux, M. Zumkeller, M. Lagarde et
M. Guy Bricout

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après la première phrase du premier l'alinéa de l'article 1^{er} de la Constitution, il est inséré une phrase ainsi rédigée : « Elle est archipélagique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La République française n'est pas qu'hexagonale, elle est mondiale et maritime. Grâce a ses Outre-mer et ses nombreuses îles, la France est ainsi la deuxième puissance maritime avec 11 million de km² de Zone économique exclusive. Il est ainsi essentiel de reconnaître la dimension maritime de la République en écho au discours du Président de la République du 28 juin 2018 lors de la restitution des assises des Outre-mer. Le chef de l'État a ainsi pu énoncer à de multiple reprises que : « il y a un archipel de France ».